

L'HISTOIRE ... DES REPERES POUR LES LUTTES

L'actualité de l'automne nous a confronté à des événements dramatiques dans et hors l'École, en France et à l'étranger et les difficultés dans le travail envahissent notre quotidien.

Au-delà de réactions où l'émotion peut prendre le pas sur l'analyse critique, l'Histoire doit nous aider à prendre le recul nécessaire à la compréhension des faits et des situations et nous éviter de tomber dans le piège des prises de positions et jugements sommaires.

Devant les difficultés de l'Institution Scolaire à exercer pleinement ses missions, notamment son incapacité à résorber l'échec scolaire, d'aucun-es clament : « *c'était mieux avant* » oubliant « *qu'avant* », la scolarité d'une partie importante de chaque classe d'âge s'arrêtait au niveau du certificat d'étude primaire et, malgré le collège unique, une majorité d'enfants d'ouvrier-es et employé-es étaient dirigé-es vers l'enseignement professionnel ou des filières de relégation*.

Longtemps, l'orientation précoce s'est opérée aux portes du secondaire. Aujourd'hui malgré quelques évolutions positives dues à la massification des études, la sélection intervient à l'intérieur même du système scolaire.

Un regard intelligent sur le passé permet d'approfondir la réflexion pour contribuer à la démocratisation de l'École et éviter l'émergence de fausses/bonnes solutions nous renvoyant au temps « *de la blouse et de la craie, voire de l'uniforme* » au nom d'une « *École idéale* » qui n'a jamais existé.

Il n'y a pas de fatalité à l'exclusion scolaire mais des enjeux nécessitant des choix politiques avec les moyens correspondant.

L'Histoire est lanceuse d'alerte, indispensable pour appréhender le présent. Comprendre n'est pas adhérer ou excuser, mais faire preuve de l'intelligence de l'analyse pour mieux se battre et se projeter vers l'avenir.

L'Histoire se révèle utile pour apprécier le rôle de l'unité dans les luttes sociales et les combats politiques, à l'image des mobilisations contre la réforme des retraites. Celle-ci est un bien précieux pour gagner en efficacité et empêcher d'autres reculs.

Il en est ainsi des luttes dans l'École pour sa démocratisation, pour l'égalité, pour une approche de la laïcité qui n'exclut pas.

Il en est ainsi des combats pour la paix.

*voir articles sur le plan Langevin Wallon parus dans le bulletin de l'IHS

Denis Baudequin

Colloque

Syndicalisme et environnement : approches historiques et sociologiques*

Ce sont des questions peu appréhendées par nos organisations et pourtant elles sont à l'origine de luttes rassembleuses surtout quand la santé des personnels est en cause. Ainsi en a-t-il été, dans les années 1990, de la lutte des personnels du LEP de Gérardmer (88), LEP mécanique auto où l'amiante était omniprésente dans les bâtiments comme dans les produits utilisés.

Quatre enseignants se sont révélés victimes d'un cancer lié à la présence d'amiante sur leur lieu de travail. Cela a conduit à une lutte, avec les familles, pour la reconnaissance de leur maladie comme maladie professionnelle et cela a bousculé quelque peu le champ revendicatif de l'UNSEN.

Notre camarade Jean-Pierre Cotton**, représentant de la fédération au CHSCT ministériel a interpellé le Ministère en lien avec l'action des personnels de Gérardmer, a travaillé à élargir le combat sur l'état des lieux dans les établissements, a construit des élargissements de l'action avec le comité « anti-amiante » de Jussieu et son animateur Henri Pézerat.

Élargissement de la lutte, nouvelle prise en compte des enjeux environnementaux et de la santé au travail, cela fut un temps fort de luttes, riche d'enseignements pour la suite.

Le colloque de l'IHS et ses différentes thématiques viennent nous inciter à réfléchir sur ces pratiques.

*Ce colloque s'est tenu les 30 nov. et 1^{er} dec. 2023 au campus Condorcet, pour en savoir plus voir site IHS : <https://www.ihs.cgt.fr/>

** J.P. Cotton était secrétaire du SDEN de l'AIN et membre de la CE de l'UNSEN.

Michèle Baracat

Adhésion IHS

* Adhésion individuelle : 15€ pour l'année

* Adhésion au titre d'une organisation (locale, départementale, académique ou nationale de la FERC) : 30€ pour l'année.

Rappel: pour celles et ceux qui n'auraient pas cotisé pour l'année 2023 qu'il est encore temps de le faire.

Pour 2024 nous serons bientôt en mesure d'offrir la possibilité de paiement de votre adhésion en ligne.

En attendant les chèques restent les bienvenus pour 2023 et/ou 2024.



L'environnement syndical au début des années 1980 (suite)

Aujourd'hui, la syndicalisation des enseignant·es est ouverte, les lieux d'accueil en sont les syndicats départementaux de l'Éducation nationale (SDEN) afin de ne pas recréer, conformément à l'orientation de la FERC, de nouveaux syndicats nationaux catégoriels.

Un collectif national d'instituteur·trices, professeur·ses de lycées et collèges est mis en place au niveau fédéral.

Un « Lien » spécial est publié en septembre 1986 et diffusé à la rentrée en direction de tous les enseignant·es.

Jusqu'en 1992, la stratégie d'évitement de la direction confédérale lui permet, tout en reconnaissant implicitement sa légitimité de reporter la décision :

« nous sommes pour la syndicalisation mais ce n'est pas le moment, il faut faire en grand, il faut faire avec U&A, il faut préparer le terrain, nous sommes d'accord sur le principe mais il y a une question de faisabilité.... ».

Cette stratégie n'est pas sans ambiguïté, elle sera mal comprise de U&A et contestée dans la CGT.

En janvier 1987, le bureau confédéral s'appuyant sur les orientations de son 42^e Congrès décidera d'éditer un journal en direction des enseignant·es « IJKL » pour leur faire connaître « les analyses et propositions de la CGT ».

« notre publication a donc pour objectif d'informer et de débattre largement autour des propositions CGT [...] ».

La position confédérale sur le problème de la syndicalisation reste inchangée. Nous sommes attentifs à l'évolution de la situation et nous agissons en conséquence, en ne nous interdisant rien à terme. » (courrier confédéral aux UD 07/02/1987).

Il se heurte immédiatement à des problèmes de diffusion et/ou des réticences politiques.

Pour les un·es, il vise à favoriser la syndicalisation à la CGT et, pour les autres, à renforcer U&A au sein de la FEN. Pour tous, l'objectif affiché n'apparaît pas suffisant : faire connaître les analyses doit aboutir à des résultats concrets et au minimum à des actions revendicatives. À part quelques UD qui diffusent le journal, celui-ci s'entasse dans les locaux.

En mars 1989, après quelques péripéties la publication d'IJKL sera arrêtée. Huit numéros auront vu le jour.

Le 3^e Congrès de la FERC en 1988 ratifie la décision de la CE d'avril 1986 et décide :

« de permettre aux enseignants qui le souhaitent de s'organiser dans la fédération pour défendre leurs revendications, agir pour un autre système éducatif et ce, avec les autres travailleurs du Pays ».

En 1990, contrairement aux élections de 1987 où elle n'avait pas les moyens de présenter des listes de manière significative, la FERC soutiendra la liste nationale et les dix listes départementales présentées par l'UNSEN aux CAP des instituteur·trices.



Le 20 septembre 1990, une rencontre de la FERC avec le bureau confédéral se termine par un constat de désaccord concernant la présentation de ces listes.

Le bureau confédéral rencontrera U&A dans les jours qui suivront. Aucune déclaration publique ne sera faite.

Dans un courrier, daté du 30 Octobre et adressé par Louis Viannet aux UD, celui-ci reconnaît le droit pour la FERC de maintenir ses listes mais demande aux UD « là où elles seraient sollicitées de ne pas cautionner, ni de faciliter cette initiative de la FERC en direction des enseignants du primaire. Elles ont toute latitude si cela s'avère nécessaire de rappeler la position de la CGT en la matière ».

En janvier 1992, au 44^e Congrès de la CGT, la FERC dépose un amendement demandant la syndicalisation des enseignant·es à la CGT.

Malgré un temps de débat spécifique en séance plénière, en l'absence de débats préparatoires dans les syndicats, l'amendement est rejeté : 64 % des mandats contre, 36 % pour.

Compte tenu des conditions du vote, la FERC considérera comme positif le résultat.

Le 23 juin 1992, la scission de la FEN est consommée.

Dans son rapport à la commission exécutive de juin 1992, Alain Obadia devait dire :

[...] « nous sommes conduits à constater que, quoi qu'il arrive, une situation nouvelle est créée dans la sphère du syndicalisme enseignant et que

L'environnement syndical au début des années 1980 (fin)

cette situation nouvelle concerne la CGT et par ses enjeux directs sur nos propres organisations de l'Education nationale et par ses enjeux plus globaux sur les questions de l'enseignement dont l'importance est déterminante pour les salariés.

Se contenter d'être spectateur de ce qui est en train de se passer est une attitude impossible.

[...] Chacun comprendra que, dans le bouleversement actuel du paysage syndical dans l'éducation



nationale, la CGT ne voit plus de raisons convaincantes qu'elle pourrait avancer pour interdire aux enseignants qui le souhaitent de rejoindre ses rangs.



quoi notre attitude est et sera à l'opposé de tout débauchage.

A l'inverse la CGT, première centrale syndicale de notre pays ne peut accepter d'être la seule confédération à s'interdire ce champ d'activité. » [...]

On a vu plus mobilisateur !

Ce qui devait être fait en « grand » restera pour la CGT une décision de principe. Aucune mesure organisationnelle ne sera prise. Elle laissera la FSU s'enfermer dans l'autonomie et la considérera comme une partenaire sinon privilégiée, tout au moins particulière.

La FERC et ses organisations dont l'UNSEN assumeront la décision et travailleront à une dynamique nouvelle.

C'est le sens du congrès extraordinaire tenu par l'UNSEN – Dijon 7/9 octobre 1992 – avec la contribution de Maité Demons, secrétaire confédérale et secrétaire générale de l'UGICT.

Dans son rapport Michèle Baracat devait déclarer :

« qu'on le veuille ou non, l'unité de la FEN a vécu ; il s'agit pour nous enseignants CGT de créer les conditions de renforcement de notre syndicalisme CGT ».

Ce congrès se fixait pour objectif d'adapter l'outil syndical à cette nouvelle donne avec notamment la structuration de l'activité en pôle :

« une activité revendicative en fonction des réalités de terrain, sans juxtaposition catégorielle mais sans globalisation [...] les personnels ont à la fois un fort besoin de métier et un besoin de transversalité sur l'échec scolaire, l'orientation, ... »

C'est à partir de ces exigences que la fédération et ses organisations ont milité pour une prise en compte plus forte des enjeux de formation par la confédération, cela s'est traduit pour un groupe confédéral « École » et la tenue des « Assises pour l'École » les 28/29 novembre 2001.

En introduction à ces « Assises » Richard Vaillant responsable du groupe confédéral « École » soulignait l'originalité de la démarche, unique pour une confédération, et relevait trois défis majeurs pour l'École et donc le syndicalisme CGT : le défi de la qualification, le défi de la solidarité, le défi de la démocratie..

Comment donner une suite à cette histoire aujourd'hui ?...

Joël Hedde

Joel hedde « la CGT a l'épreuve des crises » in « la syndicalisation des enseignants à la CGT ou l'influence du politique sur une question syndicale »

Archives personnelles Lydia Brovelli notes réunion
Bureau confédéral

[...] Nous n'avons pas l'intention de rendre plus difficile le combat de ceux que visent, en premier lieu, le coup de force des dirigeants UID. C'est pour-

FEN-CGT, FERC : quel engagement international ?

Le début de ce 21^e siècle, pas plus que les siècles précédents, n'est un siècle de paix.

Les guerres et les horreurs qui s'y associent touchent de plein fouet la population, les travailleurs et travailleuses de tous les continents.

De trop nombreuses régions du monde sont le théâtre de conflits nés d'exactions d'États, de conflits entretenus par les intérêts impérialistes autour des richesses minières, générateurs d'organisations terroristes.

C'est le cas dans de nombreux pays d'Afrique, au Yémen, en Ukraine et au Moyen Orient où le conflit Palestine-Israël latent depuis des dizaines d'années connaît une nouvelle explosion de violences dramatiques pour les populations civiles.

Dans le même temps, dans de nombreuses zones, les libertés syndicales et politiques, la liberté d'expression sont remises en cause afin de préserver l'ordre que veulent imposer les puissances impérialistes.

Comment réagir, quel soutien apporter à ces populations, quelle solidarité mettre en place avec les organisations qui les représentent et en particulier, pour nous militantes et militants syndicalistes, quelles relations entretenir avec leurs organisations syndicales ?

Ces questions ont une forte actualité mais elles ne datent pas d'aujourd'hui.

Depuis qu'il existe le mouvement syndical a été confronté à ces questions.

Que ce soit par rapport aux guerres entre puissances impérialistes, comme en 1914, ou aux guerres de libération nationale, comme en Indochine ou en Algérie, dans tous les cas, les organisations syndicales, dont la CGT, ont eu à se positionner et à agir.

Cela a été fait au travers des appels comme celui de Stockholm dans les années 50 avec le Mouvement de La Paix.

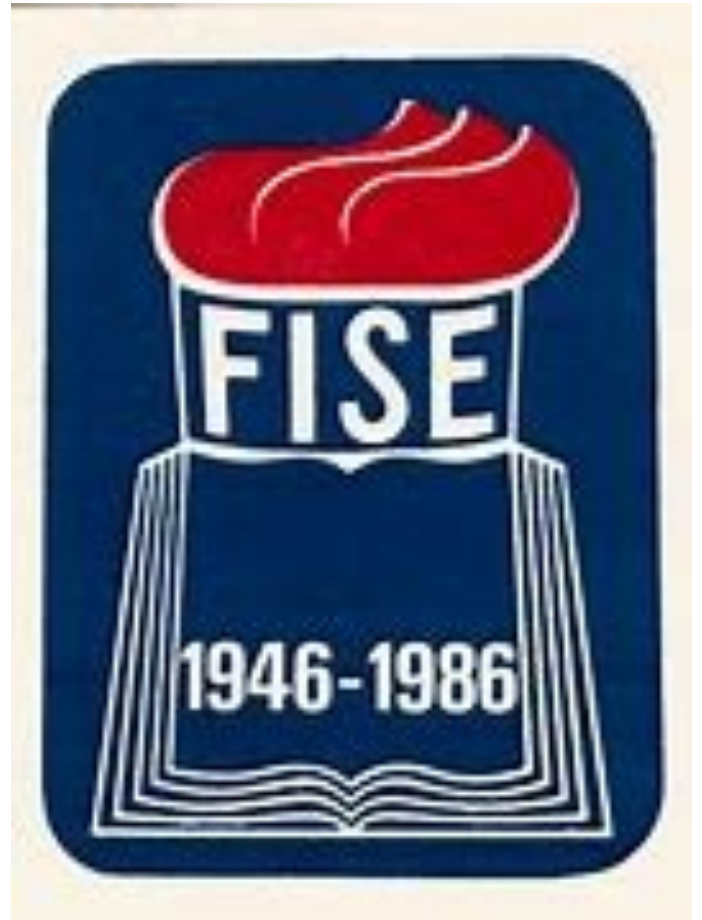
Des campagnes internationales se sont construites en défense de militantes et militants emprisonnés, pour la reconnaissance de leurs droits comme en Afrique du Sud contre l'Apartheid ou pour les droits des femmes iraniennes et afghanes.

Le mouvement syndical international a beaucoup évolué de la FSM (Fédération syndicale mondiale) à la CSI (confédération syndicale internationale) en passant par les forums sociaux mondiaux : Porto Allègre, Nairobi, Dakar, Tunis ou européens : Florence, Paris, Londres, Athènes, Malmö et Istanbul.

Pour la FERC, cela s'est traduit par les congrès de l'IE (Internationale de l'Éducation) : Le Cap, Ottawa, Bangkok et avec les préparations aux sommets de la Francophonie - Antananarivo, Paris, Hammamet.

La place qu'a l'Éducation, au sens large, dans le processus d'émancipation mondiale a poussé à une structuration spécifique des fédérations concer-

nées. Celle-ci s'est réalisée avec une approche particulière des questions d'unité. Il nous semble utile d'en dégager certains aspects et de rappeler quels ont été les engagements de notre fédération, la FEN-CGT devenue FERC-CGT.



C'est ce que nous nous proposons de faire à travers une série d'articles dans les prochains numéros de notre bulletin après un bref historique sur les évolutions structurelles du mouvement syndical international.

Pour cela nous consulterons des archives, nous questionnerons des camarades de la CGT qui ont été particulièrement investies dans le travail international de la fédération. D'abord dans la FISE jusqu'en 1992 (fédération internationale syndicale de l'enseignement adhérente de la FSM), puis dans l'IE lorsque la FERC a sollicité son adhésion en 2006.

Nous interrogerons aussi des camarades qui ont représenté notre fédération dans les différents forums sociaux.

Le mouvement syndical international a connu ces dernières décennies de profonds bouleversements, il est important d'en saisir l'évolution pour mieux en comprendre les enjeux.

Alain Vrignaud